



Modalités d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer dans les accueils de loisirs, au secrétariat du CIAS, à la communauté de communes ou sur le site internet www.paysdenexon-montsdechalus.fr. Ils sont à compléter chaque année en septembre ou lors d'une nouvelle inscription.

Les réservations sont obligatoires.

Elles se font par écrit.

Des grilles de réservations sont disponibles en version papier dans les accueils de loisirs, au secrétariat du CIAS ou de la communauté de communes, ainsi que sur le site internet en version numérique : www.paysdenexon-montsdechalus.fr

Bouge Tes Loulous Bouge Tes Copains

accueilsdeloisirs.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr
05 55 42 84 69 / 05 55 50 58 32



Pays de Nexon
Monts de Châlus
*centre intercommunal
d'action sociale*

SERVICES GÉNÉRAUX CIAS

6 bis place de la République 87800 NEXON
05 55 36 07 98
secretariat.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Le Terrier des Galoupiaux

terrierdesgaloupiaux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr
05 55 00 76 58



Les Accueils de Loisirs

Mercredis et vacances scolaires

Flavignac
Bussièrre-Galant
Janailhac



Bouge Tes Loulous

Pour les enfants
de 3 à 6 ans

26 rue Jean Rateau
87230 FLAVIGNAC

05 55 42 84 69 / 05 55 36 07 98

accueilsdeloisirs.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

mercredis et les vacances scolaires
de 7h00 à 19h
à la journée ou à la demi-journée



NAVETTE GRATUITE (avec accompagnateur)

Le matin

Châlus	8h30
Bussière-Galant (BTC)	8h45
Flavignac (BTL)	9h00
Bussière-Galant (BTC)	9h15

Le soir

Bussière-Galant (BTC)	17h00
Flavignac (BTL)	17h15
Bussière-Galant (BTC)	17h40
Châlus	17h50

Contact : Marie DELCAMBRE

Bouge Tes Copains

Pour les enfants
de 6 à 12 ans

Avenue du Plan d'eau
87230 BUSSIÈRE-GALANT

05 55 50 58 32 / 05 55 36 07 98

mercredis de 8h00 à 18h30
vacances scolaires de 7h00 à 19h00
à la journée ou à la demi-journée

Le Terrier des Galoupioux

Pour les enfants
de 4 à 12 ans

4 rue de Kilstett
87800 JANAILHAC

05 55 00 76 58

terrierdesgaloupioux.cias@paysdenexon-montsdechalus.fr

Les mercredis et pendant les vacances scolaires
de 7h15 à 19h
à la journée ou à la demi-journée



Pour les enfants scolarisés à Nexon

Un bus au départ de l'école est mis en place le mercredi midi par la commune de Nexon pour conduire les enfants au Terrier des Galoupioux.

Départ : 12h15

Les repas sont pris au Terrier des Galoupioux

Contact : Anne MASSONNEAU

